



NOUVEAU

Entraînement cardio en plein air

PAGE 12

Procès-verbal

Nouvelles des organismes

Nos places d'affaires

À lire:

17 mai 2014

4^e édition de la foire de l'environnement à Sainte-Hélène

Des activités pour toute
la famille! PAGE 18

Saviez-vous que...

le rôle d'évaluation est disponible
en ligne sur notre site Internet au
www.sainte-helenedebagot.com



La petite histoire de Saint-Hélène-de-Bagot

PAR JEANNINE GOSSÉLIN

De l'Irlande à Ste-Hélène

Deux soeurs de descendance irlandaise chez nous! Une effroyable crise alimentaire dite « Grande Famine » plonge l'Irlande dans la misère, fin des années 1840. Ce qui obligea les irlandais à immigrer. Les autorités choisissent le Canada où les arrivants sont accueillis au Québec, près de Montmagny, à la « Grosse-Île ». Laquelle est choisie comme station d'inspection des navires et lieu de quarantaine pour les victimes de choléra. Les voyageurs sont nombreux dont plusieurs orphelins à adopter.

Faisons connaissance avec les deux soeurs Gallagher devenues hélénoises :

Catherine (Kate), 1857-1941, a épousé Jean-Baptiste Arsenault (1853-1893) à St-Hyacinthe vers 1877. Ils ont eu sept enfants dont trois décédés en bas âge. Sa fille Georgiana et son conjoint Hector Laforme, de Ste-Hélène, sont devenues les parents de douze enfants dont : Alice (Albert Dufault), Irène (Maximilien Fauteux), Yvonne (Emile Fortier), Eva (Horace Demers), Noella (Armand Telmosse), Thérèse (Roland Bédard), Gertrude (Charles-Edouard Marcil) Jean-Paul (Réjeanne Lussier).

Marguerite (Maggie), 1859-1941, et Cléophas Laforme ont célébré leur mariage en 1878 à St-Hugues, puis se sont établis à Ste-Hélène. Leur unique fille prénommée, Amélia, née en 1880 est décédée à l'âge de cinq ans.

Leur parents, Henry Gallagher de St-Pie et Cézarie Bernier de St-Hugues se sont mariés en 1848. Leurs grands-parents venus d'Irlande, Bernard Gallagher (1787-1874) et Brigitte Gallagher (1779-1864) n'ont pas transité par Grosse-Île. Ils seraient débarqués au port de Boston et vers 1843, se seraient dirigés vers les Cantons de l'Est où on retrouve des familles Gallagher à St-Armand, à Stanstead, à Dunham et à Abbot's Corner. Le parcours se continue à Farnham, à St-Pie, à St-Hugues où Bernard et Brigitte, loin de leur Irlande natal, ont terminé leur pérégrination. Dans les archives paroissiales, on compte l'enregistrement de quatre mariages des enfants Gallagher entre 1848 et 1869.

Marguerite et Catherine reposent à l'ombre du clocher de Ste-Hélène depuis 1941. Depuis l'arrivée de Bernard et de Brigitte, huit générations se sont succédées assurant la continuité de leur lignée. Parmi les descendants : les enfants Laferrière de Ste-Hélène, Chantal Laforme Daviau de St-Hugues, portent le titre d'arrière-arrières petits-enfants de Kate.

Hommage aux valeureux irlandais et reconnaissance à ceux qui les ont accueillis.

Vivez le passage des immigrants en quarantaine en empruntant le sentier des Irlandais ou en vous recueillant au Mémorial à Grosse-Île.



Catherine Gallagher et deux de ses enfants : Georges demeurant en Nouvelle-Angleterre et Georgiana chez qui elle habita au 2^e Rang de Sainte-Hélène.

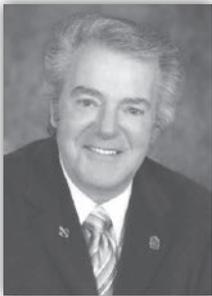
(source : Jeannette Dufault Laferrière, arrière-petite-fille de Kate)

SUGGESTION DE LECTURE :

Grosse-Île, porte d'entrée du Canada, 1832-1937.
Auteur Marianna O'Gallagher, par Carraig Books.

Sources : Mme Jeannette Dufault-Laferrière, Missions
des Cantons de l'Est, Grosse-Île, Porte d'entrée du Canada

ADMINISTRATION MUNICIPALE



M. Yves Petit
450 791-2508 Cell. 450 779-1872
Maire
Siège d'office sur tous les comités



M. Michel Brouillard
450 791-2694
Conseiller
Loisirs • Service incendie, schéma de risque • Voirie, environnement et cours d'eau



Mme Louise Forest
450 791-2095
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Régie des déchets • Aqueduc et épuration des eaux • Famille
• Office municipal • Maire suppléant



Mme Hélène Dufault
450 791-2124
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Bibliothèque et culture
• Patrimoine • Office municipal



M. Stéphan Hébert
450 791-2842
Conseiller
Sécurité civile • Régie des déchets
• Aqueduc et épuration des eaux
• Voirie, environnement et cours d'eau



M. Réjean Rajotte
450 791-2297
Conseiller
Loisirs • Sécurité civile

M. André Lévesque
450 791-2690
Conseiller
Finances, personnel et développement économique
• Service incendie, schéma de risque
• Aqueduc et épuration des eaux

PERSONNEL MUNICIPAL

- Véronique Piché**
Directrice générale (*Lundi au jeudi*)
- Sylvie Vanasse**
Directrice générale adjointe (*Mardi au vendredi*)
- Bertrand Lapierre**
Directeur des travaux publics
- Céline Labrecque**
Officier municipal en bâtiment
(*Mardi et vendredi : 10 h à 16 h 30*)
- David Lebel**
Directeur service des incendies
- Jézabelle Legendre**
Technicienne en loisirs
Bureau situé au centre communautaire
421, 4^e avenue • 450 791-2455 poste 231
(*Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 15 h 30*)
(*Mercredi : 8 h à 10 h*)

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0 • Téléphone 450 791-2455
Télécopieur 450 791-2550 • Courriel mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca • www.sainte-helenedebagot.com



Mot du MAIRE

Le 14 avril dernier, il y a eu la PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FONDATION DU COMITÉ DE REVITALISATION DE LA RIVIÈRE CHIBOUET (CRRC). Tous les producteurs agricoles, résidents, commerçants, entreprises industrielles ou organismes de Saint Hugues, Saint-Eugène, Saint-Nazaire-d'Acton, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Liboire, Saint-Simon et d'Upton étaient invités à y assister. Le but de ce comité est de se préoccuper de la qualité de l'eau de cette rivière. La protection des cours d'eau et des bandes riveraines n'est pas juste une affaire municipale, mais bien un devoir de toute la population!

En parlant de devoirs environnementaux, si vous n'avez pas déjà lu dans le courrier de Saint-Hyacinthe, la municipalité de SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT SE RETROUVE DANS LE TOP 10 DE LA MONTÉRÉGIE DES MUNICIPALITÉS LES PLUS ÉCONOMIQUES EN GESTION DE DÉCHETS.

Ceci signifie que les gens de Sainte-Hélène-de-Bagot réduisent considérablement leurs déchets et augmentent leur recyclage et leur compostage.

Sur ce, LA FOIRE DE L'ENVIRONNEMENT qui va se dérouler ici même à Sainte-Hélène le mois prochain, est un incontournable pour continuer le beau travail collectif à la diminution/transformation des déchets autant sur le territoire de la municipalité que pour la planète ou pour changer des habitudes de vie.

En terminant, au mois d'avril, le pompier Willam Parrell a remis sa démission du service incendie de la municipalité. Je me joins au conseil pour le remercier de toutes ses années au sein de la brigade des pompiers de la municipalité. Je tiens aussi à mentionner que monsieur Parrell sera toujours le bienvenu s'il souhaite réintégrer le service de sécurité incendie de la municipalité.

Yves Petit, maire



Mot de la DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le journal fait peau neuve!

Comme vous avez pu le constater, le journal a été modifié. Le but de cette modification est de mettre à la disposition des citoyens et citoyennes toute l'information nécessaire et utile à votre quotidien dans votre municipalité.

Maintenant sur la PAGE COUVERTURE DU JOURNAL, vous y trouverez le ou les événements à retenir pour le mois. Naturellement tout ce qui se trouve dans le journal est important, mais la UNE est utilisée pour vous sensibiliser à de l'information en particulier.

De plus, vous avez une PAGE DE CALENDRIER DÉTACHABLE. Je vous invite à la découper et la mettre sur votre frigo ou babillard. D'un côté vous avez le calendrier des événements en lien avec la municipalité et de l'autre, tous les liens/intérêts qui peuvent vous être utiles. De plus, sur le côté calendrier, rien ne vous empêche d'y inscrire vos propres rendez-vous ou activités!

Le journal municipal tout comme le site internet sont des outils mis à votre disposition afin de vous donner le plus d'information possible. Par le fait même, je vous annonce QUE LE RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE est disponible sur le site internet de la municipalité! En plus d'avoir le rôle d'évaluation, vous avez aussi l'information reliée à la taxation. Bref, allez naviguer et découvrez le lien en question au www.sainte-helenedebagot.com.

Bonne lecture!

Véronique Piché, directrice générale

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379, 7^e avenue
Saint-Hélène-de-Bagot
Québec J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455

Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4^e avenue

Téléphone: 450 791-2455

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

MAISON DES JEUNES

Adresse: 425, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 229

Jeudi 18 h 30 à 22 h
Vendredi 18 h 30 à 23 h

FABRIQUE

Adresse: 650, rue Principale

Téléphone: 450 791-2480
450 791-2639

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4^e avenue

Téléphone: 450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

Comptoir de service postal de Saint-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale

Téléphone: 450 791-2666

LIENS D'INTÉRÊT

Câble TV: Câblevision

1-800-567-6353
www.cablevision.qc.ca

Service internet

1-866-853-3232
haute vitesse : Xittel
www.xittel.net

Service de téléphone:

Télébec
1-888-835-3232
www.telebec.com

Société Protectrice des Animaux

819 472-5700
de Drummond (S.P.A.D.)
www.spadrummond.com

CLD Les Maskoutains

450 773-4232
www.cld-lesmaskoutains.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Écocentres

www.regiedesdechets.qc.ca/
ecocentres_intro.html

Commission Scolaire de St-Hyacinthe

450 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

MAI



D	L	M	M	J	V	S
				1 Maison des jeunes 18h30 à 22h	2 Maison des jeunes 18h30 à 23h	3 Bibliothèque 9h30 à 11h30
4	5	6 R	7 D	8 Maison des jeunes 18h30 à 22h	9 Maison des jeunes 18h30 à 23h	10
11	12	13 D GROS REBUTS	14 D	15 Maison des jeunes 18h30 à 22h	16 Maison des jeunes 18h30 à 23h	17 Bibliothèque 9h30 à 11h30
18	19	20 R	21 D	22 Maison des jeunes 18h30 à 22h	23 Maison des jeunes 18h30 à 23h	24 Bibliothèque 9h30 à 11h30 Foire de l'environnement RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX
25	26	27 D	28 D	29 Maison des jeunes 18h30 à 22h	30 Maison des jeunes 18h30 à 23h	31 Bibliothèque 9h30 à 11h30

* 9h45 à 11h15 ou 13h30 à 15h • Aréna L.-P. Gaucher (900, rue Turcot, Saint-Hyacinthe)



La municipalité vous informe...

N'oubliez pas : 1^{er} juin 2^e versement de taxes municipales

Un abri d'auto temporaire, oui mais à quelles conditions ?

L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante.
En dehors de cette période, l'abri, y compris la structure, doit être démantelé.

Merci de votre collaboration!

Loisirs en mouvement... Pur plaisir!

Permettez-moi de vous inviter à une activité spéciale qui se tiendra le 9 mai prochain à notre salle communautaire.

Nous aurons le plaisir d'accueillir deux personnes inspirantes qui me sont chères, mon petit fils Pier-Olivier Provencher et sa mère, ma fille Marilyne Petit.

Convaincue que le soleil brille toujours derrière les nuages, Marilyne s'est engagée à rayonner tellement fort pour Pier-Olivier, qui est malade qu'elle l'entraînerait dans sa lumière. S'inspirant de son récent livre, *Des millions de soleils*, rayonner malgré l'épreuve et de son parcours de maman à coach de vie, Marilyne nous invitera à rayonner à notre tour.

Sans le soleil, il n'y aurait pas de vie sur notre belle planète. Alors, comment imaginer une journée sans qu'un soleil brille pour vous?

Soyez avisés que la conférencière ne sera pas responsable des effets qu'aura sur vous le partage de ses stratégies et outils pratiques susceptibles de vous contaminer de joie de vivre.

C'est un coup de soleil assuré!

Yves Petit, maire



**CONFÉRENCE DES MILLIONS DE SOLEILS,
RAYONNER MALGRÉ L'ÉPREUVE.**

PAR MARILYNE PETIT,
AUTEURE, CONFÉRENCIÈRE ET COACH

VENDREDI LE 9 MAI 2014 À 19H30

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE STE-HÉLÈNE
421, 4^e AVENUE À STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT.

— COUP DE SOLEIL ASSURÉ! —

COÛT: 10.00 \$
(REMIS EN TOTALITÉ À OPÉRATION ENFANT-SOLEIL.)

PLACES LIMITÉES 450.791.2842
POUR RÉSERVATION: OU BRAZEAUJ@NTIC.QC.CA

DESMILLIONSDESOLEILS.COM

32 MARS

opération
enfant
soleil



AIDE-ANIMATEUR au camp de jour 2014

Tu as envie d'apprendre le métier d'animateur,
tu as envie d'avoir des responsabilités au camp
de jour, tu as envie de partager tes
idées et tu as au moins 10 ans.

Tu es la personne idéale pour être aide-
animateur. Envoie ton C.V. à Jézabelle
Legendre soit par courriel au [loisir.ste-helene@
mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca) ou par fax
au 450 791-2550.

**Tu as jusqu'au 25 avril
2014 à 16 h 30.**

.....

PROTÉGEONS NOS TERRAINS SPORTIFS!

Après la fonte des neiges, la pelouse des
terrains de soccer et de baseball est fragile
pendant un certain temps. Une certaine
quantité d'eau s'accumule et bien souvent,
le printemps amène des pluies abondantes.
Il faut absolument laisser le temps aux surfaces
d'absorber l'eau et donner la
chance au nouveau gazon de se fortifier.

Merci de votre collaboration!

NOUVEAU

Entraînement **CARDIO** en plein air

ENTRAINEMENT CARDIO EN
PLEIN AIR OFFERT PAR UNE
KINESIOLOGUE CERTIFIEE.

HORAIRE:

LES MARDIS SOIRS
(DEBUT : 6 MAI 2014)

HEURE:

18 H 30 (DEPART DE L'OTJ)

CLIENTELE:

16 ANS ET PLUS

COÛT:

120\$/10 COURS

INSCRIPTIONS AUPRES DE MME STEPHANIE
SIMARD AU 514 826-2561



Les loisirs Ste-Hélène... **Bouger
Rassembler
Savoir**



conférence

LES 6 RÈGLES D'OR POUR AVOIR DES MOMENTS DE VIE DE QUALITÉ AVEC SON ENFANT

- Qu'est-ce qu'un moment de vie?
- Comment allons-nous transformer des instants difficiles avec mon enfant en Moments de Vie de qualité?
- Par cette rencontre, je vous accompagne et vous soutiens avec des moyens concrets, simples et adaptés pour les familles d'aujourd'hui.

LES MOMENTS DE VIE DEVIENDRONT ENRICHISSANTS
ET PASSIONNANTS!

D'une durée d'une heure trente (1 heure de conférence et une période de questions de 30 minutes), cette conférence s'adresse aux parents, aux grands-parents, aux éducateurs et éducatrices, aux enseignants et enseignantes qui ont ou qui s'occupent d'enfants âgés de moins de 12 ans.



Conférencière :

Linda Cusson | Coach pour les familles et les éducatrices

www.foranimation.com

www.facebook.com/formAnimation



Membre

QUAND

Vendredi le 2 mai 2014, à 19h00

LIEU

Centre communautaire de Ste-Hélène
421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

COÛT

10.00 \$ par personne

Pour réserver vos places ou pour avoir des informations supplémentaires, veuillez S.V.P. communiquer avec Jézabelle 450 791-2455, poste 231

«*Bienvenue
aux pères!*»



NOUVEAU

Les Cuisines Collectives de Sainte-Hélène-de-Bagot c'est...

- ...cuisiner en toute simplicité, au fil des recettes
- ...économiser
- ...partager de nouvelles idées
- ...briser la routine des repas
- ...cuisiner en groupe



Les recettes sont généralement choisies par les participants, selon la disponibilité des denrées, au gré des saisons.

1 cuisine par mois,

15 \$ par cuisine,

4 plats par atelier, (ex. : 1 soupe, 2 plats principaux, 1 dessert)

4 portions minimum par recettes.

Ces cuisines s'adressent aux familles à faible ou moyen revenu, aux personnes seules, aux étudiants.

Des groupes de 3 à 5 personnes sont formés.

Première CUISINE COLLECTIVE : mercredi le 23 avril (en matinée)

Pour informations ou inscription, veuillez communiquer avec Jézabelle Legendre au 450 791-2455, poste 231



La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2

☎ 450 261-1110 / télécopieur 450 261-1120

Courriel : info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Site internet : www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca

J'ai tant à découvrir !

Pour le mois de mars, voici les élèves de l'École Plein-Soleil qui ont été récompensés :



Maternelle P51:

Émy Breault, pour sa persévérance dans ses travaux
Chelsy Chabot, pour sa meilleure capacité d'adaptation



Maternelle P52:

Zackary Belval, pour sa persévérance dans ses travaux
Coraly Bélenky, pour ses travaux toujours bien exécutés



1^{ère} année:

Mélodie Poirier, pour son respect envers les autres
Maude Simone Fortin, pour son respect envers les autres



1^{re} - 2^e année:

July-Anna Mélançon-Marcoux, pour sa belle participation en classe
Félix Lafleur, pour sa belle motivation à apprendre

2^e année:

Isaac Richard, pour son beau travail en français
Ulrick Rivet, pour ses beaux efforts en français

3^e année:

Lauriane Chagnon, pour sa splendide imagination
André Riendeau, pour ses efforts en classe

4^e année :

Alison Lapierre, pour son respect envers les autres
Zackary Kesselring, pour sa belle participation en classe

5^e année:

Alexis Malenfant, pour son écoute exceptionnelle en classe
William Racicot, un futur électricien, Bravo!

6^e année:

Jason Pétrin, pour sa passion pour la lecture
Simon Fluet, pour son bon sens de l'humour



**Félicitations à tous !
Nous sommes très fiers de vous!**

L'équipe-école Plein-Soleil





Communiqué pour le « Bagotier » 9 avril 2014

Samedi dernier, le 5 avril a eu lieu le «souper spaghetti» au centre communautaire pour la campagne de financement du Grand Défi Pierre Lavoie. Harold Fillion, enseignant en éducation physique de l'école Plein Soleil, participera à ce Grand Défi du 12 au 15 juin prochain.

Durant les derniers mois, il a sollicité les membres de l'école, parents d'élèves, famille, amis, entreprises locales, conseil municipal et l'ensemble de la communauté de Ste-Hélène. Une partie des fonds amassés aideront à soutenir la recherche sur les maladies orphelines. Il est très important de noter que la majorité des fonds iront directement à l'école Plein-Soleil. Tous ces partenaires ont très bien répondu à l'appel de financement et ce fût toute une soirée où plus de 200 personnes se sont présentées au souper spaghetti. Nous voulons aussi souligner la belle collaboration de Jézabelle Legendre et l'appui du comité des loisirs. Harold a constaté que la communauté de Ste-Hélène est vibrante, active et qu'elle supporte les causes nobles telles que Le Grand Défi Pierre Lavoie.

Un franc succès.

Nous devons souligner l'excellente participation des élèves de 6^e année et de son enseignante, Karine Bousquet de l'école Plein Soleil qui ont aidé à la réussite de ce souper. Ils ont placé et décoré la salle, ont servi les convives et en plus ils ont pédalé à tour de rôle pendant toute la soirée pour un total de plus de 50 kilomètres! Ce qui ressemble au GDPL que Harold devra relever ; parcourir en équipe de 5 cyclistes, une distance de 1000km à relais.

Un dernier événement aura lieu avant le GDPL ; une randonnée cycliste dans les rues du village à 13h30 le 17 mai, lors de la « Foire de l'environnement ». Harold invite les enfants et les parents à se joindre à lui pour cet événement. Venez participer en grand nombre.

M Fillion tient à vous remercier du fond du cœur ...

Les organismes en action

BIBLIO

Bibliothèque municipale de
Sainte-Hélène-de-Bagot
450 791-2455 poste 230

Du 6 au 12 avril se tenait la Semaine de l'action bénévole et j'aimerais remercier tous les bénévoles qui œuvrent à la bibliothèque. Votre aide, votre temps et votre bonne humeur est toujours appréciée ! Voici les nouveautés du mois :

- Dr. Campagne d'André Mathieu - Tome 1 à 3 (Roman québécois)
- Mensonges sur le Mont Royal - Un mariage de raison de Michel David (Roman québécois)
- Chère voisine et Louise est de retour de Christine Brouillet (Romans policiers)
- Un voisinage comme les autres - Un printemps ardent de Rosette Laberge (Roman québécois)
- Le livre des prophéties de Glenn Cooper (Roman policier)
- Une femme surveillée de Charlotte Link (Roman policier)
- Je veux que ça arrête d'Aline Apostolska et Marie-Josée Mercier (Roman jeunesse)
- Le journal d'un dégonflé – Un cœur à prendre – Tome 7 de Jeff Kinney (Roman jeunesse)
- La série Madame Tout le monde (3 tomes);
- Pour que tienne la terre de Dominique Demers;
- Coup sur coup Tome 1 : Coup de foudre de Micheline Duff
- La sœur de l'ombre de Patricia McDonald



Bonne lecture
France Vachon,
responsable
de la bibliothèque



Sainte-Hélène-
de-Bagot

ANNIVERSAIRES • mois de mai



Guy Garbois	01	Alexandre Lanoie	08
Jacques Laliberté	01	Marcel Birtz	14
Madelaine Brien	02	Carmen Paquette	22
Robert Thibeault	04	Thérèse Chagnon	27
Hugette Barré	06	Marcel Bouthillette	28
Michel Foest	06		

Le souper des anniversaires du mois aura lieu le 20 mai.

À VOS AGENDAS :

À vos agendas : La soirée FADOQ du 17 mai avec le DJ MUSIDEN... un gouter sera servi en fin de soirée.
INFORMATIONS : Jocelyne Jodoin
450 791-0105



Nouvelles de notre paroisse

Communauté Chrétienne de Sainte-Hélène-de-Bagot

Bureau de la paroisse

650 Principale, Sainte-Hélène de Bagot,
Qc, J0H 1M0

Ouvert tous les mercredis de 9 h à 11 h 30.

Vous pouvez nous rejoindre en tout temps
par boîte vocale : ☎ 450 791-2480

Attention – Attention

Depuis quelques mois, le bureau de la fabrique
est situé à l'église. Veuillez vous assurer de
laisser les correspondances au bon endroit.

Merci de votre collaboration!

Location de Salle

Pour tout genre d'occasion, nous louons la
salle au sous-sol de l'église. La capacité est de
60 personnes. Cuisinette avec frigidaire,
cuisinière et micro-onde.

Information: François Lapierre 450 791-2912

Feuilleton Paroissial

Pour vous tenir informés de la vie de notre
communauté procurez-vous le feuilleton paroissial
déposé chaque semaine à la Caisse Populaire /
la Coop / l'épicerie Alimentation Famille Croteau.

.....

CAMPAGNE DE LA DÎME 2013

La campagne annuelle de la dîme se poursuit.
La dîme constitue la principale source de
financement d'une paroisse. La paroisse,
comme toute entreprise, a besoin de revenus
pour continuer à opérer.

Si votre église vous tient à cœur, il est encore
temps de faire parvenir votre paiement, fixé par
décret de l'évêque à 50\$ par personne

Communion aux malades

Les personnes qui seraient retenues à la maison
et qui aimeraient recevoir la communion à
domicile peuvent contacter Micheline Lemonde
au 450 791-2436.

À L'AGENDA..

CONFIRMATION :

dimanche 4 mai 9h à Saint-Éphrem D'Upton
avec Sainte-Hélène et Saint-Simon

1ÈRE COMMUNION :

**DIMANCHE 11 MAI À LA MESSE DOMINICALE
DE 10H45**

REMISE DES DIPLÔMES :

PARCOURS INITIATIQUES 1, 3 ET 4

**LE DIMANCHE 25 MAI À LA MESSE DOMINICALE
DE 10H45**

majeure, ce qui constitue malgré tout le plus
bas des taux d'imposition prescrits. Par ailleurs,
tout don ou contribution est important si nous
voulons conserver le plus longtemps possible,
non seulement des services pastoraux de qualité,
mais aussi notre riche patrimoine historique et
religieux.

Merci de votre générosité !



Cercle de Fermières Upton

Petite pluie de mai, tout le monde est gai.

Des nouvelles du Cercle de Fermières d'Upton.

A G E N D A D E S A C T I V I T É S

► **14 mai** À la Salle Communautaire, réunion mensuelle à 19h30

Réflexion

Est venu le moment de penser au renouvellement d'une partie du Conseil d'administration Local. Il y aura en juin élection aux postes de vice-présidente, secrétaire-trésorière et conseillère#2. Il faut constater que la vitalité d'un organisme est nourrie par la participation active de ses membres. L'implication enrichit et permet de découvrir un potentiel souvent insoupçonné de soi. Chacune peut apporter un bagage de connaissances et d'aptitudes qui profitent à la communauté puisque chacune est unique.

La participation est vraiment un beau et grand défi!...

Au plaisir d'une prochaine rencontre...

Inscriptions ou informations: ► Michèle: 450 549-4813 ► Josée: 450 549-4045

Votre Santé, autrement !

Dr. David Carignan, chiropraticien D.C.
1275, rue Blanchet
Saint-Hyacinthe
Téléphone : 450 774.3060
Courriel : dr.david.chiro@hotmail.com
www.chiro-clinique.com

La visite d'une stagiaire pour un stage d'observation lors d'une des dernières semaines du mois de mars m'a fait pensé à vous rédiger une chronique concernant l'éducation du chiropraticien. En fait, la stagiaire dont il est question a appliqué pour étudier et devenir chiropraticienne. En fait, le seul moyen de faire ses études au Québec pour devenir chiropraticien est d'accéder au doctorat de premier cycle en chiropratique de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il s'agit effectivement d'un doctorat, et c'est pourquoi votre chiropraticien est un docteur, au même titre que votre dentiste, votre podiatre, votre vétérinaire ou votre médecin. Ce titre diffère du doctorat de troisième cycle que certains obtiendront dans divers domaines, ce qui leur permet d'ajouter la Ph.D. à la fin de leur signature.

Les études du docteur en chiropratique sont également comparable à celles de ces autres professionnels mentionnés. En fait, elles comptent même quelques cours de plus. Le doctorat de premier cycle en chiropratique c'est 245 crédits étalés sur 5 ans d'université à temps plein. En comparaison avec un baccalauréat dit standard

(90 crédits en 3 ans), c'est l'équivalent de faire environ 2 fois et demi le nombre de cours en environ 1 fois et demi le temps d'études.

Ces études n'ont donc rien à voir avec les autres thérapeutes qui utilisent de différentes manières les thérapies physiques. À la limite, ceux dont la formation se rapproche le plus de la nôtre seraient probablement les physiothérapeutes, dont la formation est devenue il y a quelques années une maîtrise professionnelle d'environ 145 crédits selon l'institution académique. Avec des cours en anatomie, en biochimie, en neurologie, en orthopédie, en techniques chiropratiques, en biomécanique, en radiologie (pour n'en nommer que quelques uns!), votre chiropraticien peut donc être considéré le spécialiste des muscles et des articulations et de l'hygiène vertébrale, de la même façon que votre dentiste est le spécialiste des dents et de l'hygiène bucco-dentaire.

La possibilité de prendre des radiographies et de les analyser est un privilège réservé à quelques rares professionnels de la santé. Ce sont les médecins, les vétérinaires, les dentistes, les podiatres et le chiropraticiens. Oubliez les thérapeutes tels les orthothérapeutes, ostéopathes, kinésithérapeutes et même les physiothérapeutes à ce effet.

Ne vous méprenez pas par contre, ce n'est pas que ceux-ci ne peuvent pas vous aider, c'est que le chiropraticien est celui dont la formation est la plus complète et celui qui dispose du plus d'outils et de moyens afin de vous venir en aide lors d'un

problème d'ordre neuro-musculo-squelettique. Il peut également vous venir en aide pour atteindre une santé optimale et même atteindre des objectifs spécifiques pour les athlètes de haut niveau. Les seuls thérapeutes formés et autorisés à utiliser la manipulation vertébrale et articulaire sont les chiropraticien, les physiothérapeutes et les médecins. Contrairement à la croyance populaire, ce n'est pas la seule modalité thérapeutique dont disposent les chiropraticiens d'aujourd'hui. En effet, plusieurs autres techniques, souvent dites plus douces, peuvent également être utilisées.

Une autre dimension proche de l'éducation dont vous profitez en consultant un docteur en chiropratique est l'existence d'un ordre professionnel. En effet, comme plusieurs professions, l'exercice de la chiropratique requiert l'adhésion à l'ordre. Celui-ci a pour objectif la protection du public en assurant la qualité des soins et certaines règles à laquelle ses membres doivent se conformer. L'assurance-responsabilité et la formation continue sont 2 volets importants pour l'adhésion à l'ordre des chiropraticiens du Québec.

Pour un problème d'origine musculaire ou articulaire, autant traumatique que chronique, c'est donc un docteur en chiropratique que vous voulez consulter. Rien de moins.

Dr.David Carignan, chiropraticien D.C.

Ensemble «vert» une municipalité durable

Enfin, le retour du printemps!!!

C'est le temps de faire le ménage dans nos plates bandes.

Étant donné, le succès de la vente de vivaces lors de la Foire de l'environnement, nous avons décidé de poursuivre cette belle initiative collective.

Nous vous invitons à contribuer à l'embellissement de notre municipalité en donnant vos plantes en trop (bulbes, vivaces, arbustes, etc.). Vous n'avez qu'à déposer vos plantes au point de chute suivant, soit au 331, 5^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, sur la pelouse du côté de la haie de cèdres, entre le 28 avril et le 15 mai.

S.V.P., veuillez inscrire le nom de la plante ainsi que la couleur des fleurs. Ce qui nous aidera beaucoup lors de la vente.

Si vous connaissez des personnes qui ont des plantes à donner, elles sont les bienvenues.

Parlez-en à votre entourage afin d'assurer le succès de cette belle initiative!

Vous aurez la chance d'acheter de nouvelles plantes lors de la Foire de l'environnement du 17 mai prochain. Cet événement aura lieu en collaboration avec de nombreux partenaires du milieu. L'activité aura lieu sur le terrain du presbytère.

L'année dernière, les profits de la vente se sont élevés à 550 \$. Encore une fois, tous les profits de la vente des plantes seront donnés à la classe de 6^e année pour leur voyage de fin d'année scolaire.

Merci de votre précieuse collaboration. Au plaisir de vous revoir en grand nombre lors de notre événement.

Le comité organisateur de la Foire de l'environnement

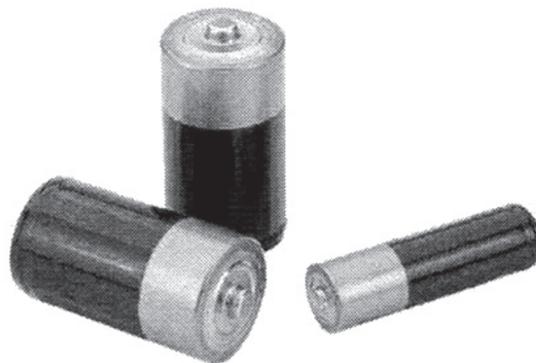


ATTENTION --- ATTENTION

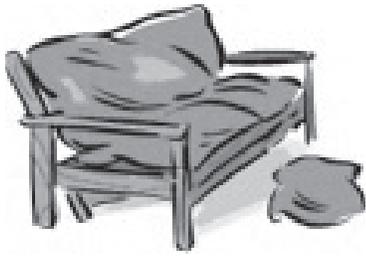
RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL

Vous n'avez qu'à déposer vos piles, en passant au bureau municipal, pendant les heures d'ouverture.

Merci de votre collaboration!



Les piles acceptées sont :
AA, AAA, C, D et 9 volts



COLLECTE DE GROS REBUTS

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT 13 MAI 2014

La municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot désire informer sa population que la collecte printanière de gros rebuts aura lieu le **mardi 13 mai** prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre **à compter de 7h le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés de **façon ordonnée** en bordure de la rue.

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, matelas, sommier, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciceur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, **déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.**

LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal.

SOYEZ BRANCHÉ SUR VOTRE SÉCURITÉ

PRUDENCE AVEC LES RALLONGES ÉLECTRIQUES !

Utilisez des rallonges avec disjoncteur incorporé.

N'employez pas de cordons de rallonge de façon permanente, débranchez-les après usage.

Gardez les cordons de rallonge à la vue. Ne les cachez pas sous les tapis ou derrière les meubles, et ne les faites pas passer à travers un mur ou sous une porte.

Évitez d'enrouler un cordon de rallonge lorsqu'il est branché. La chaleur dégagée au cœur de l'enroulement peut endommager la gaine protectrice et provoquer un arc électrique. Utilisez un cordon de rallonge plus court.

N'appliquez pas de peinture sur les cordons de rallonge et les câbles, car la peinture assèche leur gaine. Celle-ci, en se fissurant, pourrait provoquer un arc électrique pouvant causer un incendie.

Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.

Ne suspendez pas un cordon de rallonge sur un crochet ou sur un clou.

Cessez d'utiliser un appareil dont le câble dégage de la chaleur et dont la gaine présente des signes d'usure.

Ne laissez pas pendre un appareil électrique à son câble.



Le transport collectif a une place pour vous !

La MRC des Maskoutains offre, pour votre municipalité, deux types de service de transport collectif sur l'ensemble de son territoire, lequel comprend 17 municipalités.

LE TRANSPORT ADAPTÉ

C'est un service de transport collectif de porte-à-porte, spécifiquement dédié et adapté aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus de la Politique d'admissibilité du ministère des Transports du Québec. Pour être admissible, une personne doit avoir une limitation significative et persistante qui l'empêche d'utiliser le transport en commun régulier. Pour en attester, le formulaire d'admissibilité doit être complété par un spécialiste de la santé reconnu.

L'horaire de ce service est du lundi au mercredi, de 6 h 30 à 19 h, le jeudi, de 6 h 30 à 20 h, le vendredi, de 6 h 30 à minuit et le samedi, de 8 h à 17 h 30. Le traitement du dossier est gratuit et les usagers paient uniquement les frais relatifs à leur utilisation.

Pour information au transport adapté - Téléphone : 450 774-8810 ou courriel : transadapt@mrcmaskoutains.qc.ca

LE TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL

C'est un service de transport collectif dédié à toute personne ayant besoin de transport, et ce, par le biais des places disponibles dans les véhicules du transport adapté, selon les dessertes établies. Aucuns frais ne sont requis pour le traitement de l'inscription et le coût d'utilisation est établi en fonction des zones de desserte à l'utilisation.

Pour information au transport collectif - Téléphone : 450 774-3173 ou courriel : tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca



Ma mère pourrait garder son autonomie et aller faire ses courses avec le transport collectif

Ma fille qui entre au Cégep pourrait utiliser le transport collectif gratuitement avec le service de la Passe écolo

Mon fils pourrait se transporter avec le transport collectif pour son emploi d'été

www.mrcmaskoutains.qc.ca

Je pourrais aller en visite chez ma sœur avec le transport collectif

Toutes les raisons sont bonnes pour utiliser le transport collectif !

Producteurs et transformateurs agroalimentaires recherchés!

Saint-Hyacinthe, le 13 mars 2014 – Grâce au Fonds du Pacte rural, la MRC des Maskoutains et le CLD Les Maskoutains débute un nouveau projet pour la mise en valeur des produits locaux. Ainsi, de petits marchés publics verront le jour l'été prochain dans quatre municipalités de la MRC des Maskoutains, soit Sainte-Madeleine, Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Jude et Sainte-Hélène-de-Bagot. Chaque municipalité accueillera le petit marché public une fois par mois. Ce dernier sera ouvert tous les samedis de 8 h à 12 h, de juin à septembre. Cette nouvelle initiative permettra d'offrir une vitrine supplémentaire pour les produits des producteurs et des transformateurs en agroalimentaire de la région.

Depuis plusieurs années, nous observons un intérêt croissant de la part des consommateurs pour l'origine des aliments qu'ils achètent. La population est de plus en plus sensible au soutien de l'économie locale et apprécie les produits frais et de qualité. La Grande région de Saint-Hyacinthe a beaucoup à offrir. À titre de capitale nationale de l'agroalimentaire, elle doit tout mettre en œuvre pour faire connaître et valoriser les produits des producteurs et des transformateurs artisans de son territoire.

À cet effet, le CLD Les Maskoutains souhaite recevoir des candidatures de producteurs, et transformateurs afin d'effectuer une sélection pour offrir les tables disponibles. Les intéressés peuvent communiquer avec nous par courriel décrivant pourquoi ils souhaiteraient participer ainsi que leurs coordonnées à : carrieres@cld-cite.qc.ca ou par téléphone au 450 773 4232 le plus tôt possible.

Quelques statistiques...

Selon une étude de l'Association des Marchés publics du Québec (AMPQ) portant sur les impacts économiques des marchés publics agroalimentaires au Québec, près de 60 % des Québécois ont acheté des victuailles dans un marché public en 2011 et 36 % l'ont fréquenté au moins cinq fois. Les ménages avouent y avoir dépensé en moyenne 252 \$ au cours de la même période, en achetant des fruits et légumes locaux. De plus, trois clients sur cinq (60 %) disent avoir fait des achats qu'ils n'auraient pas faits habituellement, ce qui semble indiquer que les achats impulsifs sont monnaie courante dans les marchés publics. Aussi, deux personnes sur cinq (39,2 %) disent profiter de leur sortie au marché public pour réaliser une activité connexe à proximité.

-30-

Source : Steve Carrière
Agent de développement rural
CLD Les Maskoutains
450-773-4232, poste 257



GRANDE RÉGION DE
SAINT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE

Reprise du service de transport adapté le dimanche

Saint-Hyacinthe, le 18 mars 2014 – La MRC des Maskoutains annonce que le service de transport adapté sera de nouveau offert le dimanche à la clientèle admissible, et ce, dès le 1^{er} mai 2014, entre 8 h et 17 h 30.

Rappelons qu'au 1^{er} janvier 2013, la MRC avait été dans l'obligation de modifier ses heures de service à la baisse, à la suite de deux années déficitaires consécutives causées par des coûts d'exploitation à la hausse et au défaut d'ajustement de la subvention du ministère des Transports du Québec, depuis quelques années.

Au 1^{er} janvier 2014, la MRC a adopté la remise des dessertes des routes de demi-journée en milieu rural pour le mardi et le jeudi, afin que cette offre de service passe à 5 jours par semaine.

Entre-temps, le ministère a lancé sa Stratégie nationale de mobilité durable tout en confirmant, par décret, les enveloppes consenties au transport adapté pour 2014. Cette nouvelle permet à la MRC d'annoncer la reprise du service le dimanche.

Les usagers doivent téléphoner au service de transport adapté au 450 774-8810, option 1, afin de réserver tous leurs déplacements. L'horaire du dimanche est sans restriction à l'intérieur de la ville de Saint-Hyacinthe et pour le milieu rural, un ratio d'achalandage devra être atteint pour que le service soit offert.

La MRC favorise la participation sociale des usagers du service de transport adapté. Elle est préoccupée par le bien-être des citoyens admissibles et elle procède, dans la mesure du possible, à l'amélioration continue de son service de transport.

- 30 -

Source :
Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 7239
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca

Information :
Micheline Martel
Adjointe à la direction générale et
directrice au transport
MRC des Maskoutains
450 774-3170
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Inscriptions pour l'année scolaire 2014-2015

Nous offrons différentes options :

- Option Motocross
- Option Soccer
- Option Hockey
- Option Golf
- Option Vélo de montagne
- Option Équitation
- Option ski/snowboard à Ski Bromont
- Option musique avec Maximusik

Communiquez avec nous !!

- Téléphone : 819 396-2076
- Facebook : Juvénat St-Louis Marie
- Courriel : juvenatnadia@hotmail.com
info@juvenat.ca
- Site internet : www.juvenat.ca





PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, tenue le 24 mars 2014 à 18h00, à l'endroit habituel des séances du conseil, sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Louise Forest et messieurs Réjean Rajotte, André Lévesque et Michel Brouillard, formant le quorum.

La directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 104-03-2014

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Louise Forest, il est résolu à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour.

3. ADJUDICATION DU CONTRAT DE CARROSSERIE DE L'UNITÉ DE SECOURS ET DU POSTE DE COMMANDEMENT

Résolution numéro 105-03-2014

Suite à la résolution 71-02-2014 demandant des soumissions SEAO pour l'achat d'une carrosserie d'unité de secours et du poste de commandement pour le service des incendies, voici les soumissionnaires:

Maxi métal inc. (St-Georges) : 119 760\$ avant taxes

Équipements d'incendie Levasseur inc. (St-François-de-Lac) : 123 442\$ avant taxes

Industries Lafleur (Sorel-Tracy) : 115 883\$ avant taxes

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, unanimement, d'octroyer le contrat à Industries Lafleur, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme au coût de 115 883\$ avant taxes pour la carrosserie d'une unité de secours et du poste de commandement.

Cette dépense sera affectée au fonds de roulement et sera remboursable sur 5 ans.

4. DÉMISSION DE MONSIEUR PATRICK GIROUX AU POSTE D'OPÉRATEUR EN EAU POTABLE

Résolution numéro 106-03-2014

Considérant que M. Patrick Giroux a donné sa démission comme opérateur en eau potable;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, unanimement, que le conseil municipal accepte la démission de M. Patrick Giroux comme opérateur en eau potable.

5. EMBAUCHE DE M. ÉRIC VEILLETTE AU POSTE D'OPÉRATEUR EN EAU POTABLE

Résolution numéro 107-03-2014

Considérant que la municipalité désire procéder à l'embauche d'un opérateur en eau potable;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, unanimement, d'engager M. Éric Veillette comme opérateur en eau potable. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous documents relatifs à cette embauche. Il y aura une période de probation de trois mois. M. Veillette sera en poste fin mars 2014.

6. MANDAT BPR – USINE DE FILTRATION DE L'EAU POTABLE

Résolution numéro 108-03-2014

Considérant que le projet de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable éprouve certaines difficultés;

Considérant que le projet de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable est prioritaire;

Considérant que la firme BPR est déjà dans le dossier juridique pour des problématiques de la mise aux normes;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, unanimement de donner le mandat à la firme BPR afin de mettre aux normes l'usine de production d'eau potable et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents.

7. MANDAT BPR – USINE DE FILTRATION DE L'EAU POTABLE

Résolution numéro 109-03-2014

Considérant que le projet de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable a été subventionné par le MAMROT et autorisé par le MDDEFP;

Considérant que certaines problématiques n'ont pas été notées par les différents intervenants au dossier lors de la conception;

Considérant que ces problématiques entraînent des risques importants au niveau de l'opération;

Considérant que ces problématiques rendent inopérants certains systèmes de mesure, notamment le résiduel de chlore qui sert à calculer les CT et à préparer le registre exigé par le RQEP.

Considérant que le MDDEFP a imposé une sanction administrative de 7 500 \$ à la Municipalité;

Considérant que la Municipalité a mandaté, depuis août 2013, une firme d'avocats et BPR infrastructure afin d'identifier les recours légaux les correctifs à apporter à l'usine;

Les campagnes de caractérisation requises pour établir clairement les problématiques ont entraîné des délais;

Considérant que le rapport d'expertise technique déposé par BPR infrastructure en octobre 2013 inclut une liste de travaux correctifs;

Considérant que ces travaux correctifs vont générer des dépenses supplémentaires imprévues pour la Municipalité;

Considérant que le MDDEFP doit être informé et doit autoriser rapidement toutes modifications au traitement;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, unanimement :

- Demander au MAMROT de revoir l'enveloppe budgétaire prévue pour le projet de mise aux normes en ajoutant un montant de 200 000 \$;
- Demander au MDDEFP d'annuler la sanction administrative pécuniaire, étant donnée la problématique exceptionnelle vécue par la Municipalité et de fournir l'autorisation le plus rapidement possible pour les modifications à apporter à l'usine de production d'eau potable;

- Autoriser BPR à représenter la Municipalité auprès du MDDEFP pour toute demande et de tout engagement en lien avec leur mandat à l'usine de traitement d'eau potable.

8. DÉMISSION DE MONSIEUR YVON SEYER AU POSTE DE JOURNALIER-VOIRIE

Résolution numéro 110-03-2014

Considérant que M. Yvon Seyer a donné sa démission comme journalier-voirie;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Louise Forest, il est résolu, unanimement, que le conseil municipal accepte la démission de M. Yvon Seyer comme journalier-voirie.

9. OUVERTURE DE POSTE ADMINISTRATIF – SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE PROFIL COMPTABILITÉ

Résolution numéro 111-03-2014

Considérant le manque d'effectif à l'administration de la municipalité pour exécuter des tâches en lien avec un poste de secrétaire-réceptionniste profil comptabilité;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Louise Forest, il est résolu, unanimement, d'autoriser la directrice générale à créer le poste, d'élaborer la description de tâches et de publier l'offre d'emploi le plutôt possible.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions sur les sujets de la séance extraordinaire.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 112-03-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu à l'unanimité, de lever la séance à

19h45.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché, directrice générale

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT**



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE -HÉLÈNE-DE-BAGOT, dûment convoquée et tenue le 1er avril 2014 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil, sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit

ÉTAIENT PRÉSENTS : madame Hélène Dufault et messieurs Stéphan Hébert, Réjean Rajotte, André Lévesque et Michel Brouillard formant le quorum.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 113-04-2014

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour :

EN AJOUTANT :

- 7.5 Formation IAAI
- 7.6 Démission : pompier William Parrell
- 10.2 Servitudes : ancienne Halte routière
- 11.4 Antichute pour paniers basketball – centre communautaire

EN ANNULANT :

- 7.3 Contrat – logiciel première ligne (incendie)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution numéro 114-04-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2014 et de la séance extraordinaire du 24 mars 2014.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

MRC – documentaire (DVD) : Bassin versant

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 COMPTES À PAYER

Résolution numéro 115-04-2014

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 1er avril 2014,

- Comptes pour approbation : 64 791.63\$
- Salaires : 31 938.30\$
- Comptes à payer : 27 142.24\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 1er avril 2014, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

6.2 DIVERS RAPPORTS DE M. LE MAIRE

M. le maire fait le suivi des différents dossiers présentement en cours notamment :

- CLD : Démission de Mario De Tilly, madame Nathalie Laberge prend la relève par intérim.

- BPR : la firme a commencé ses études à l'usine de l'eau potable.

6.3 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2014

Aucun transfert nécessaire.

6.4 CONTRAT S.P.A.D. (SOCIÉTÉ PRÉVENTIVE DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX - DRUMMONDVILLE)

Résolution numéro 116-04-2014

Considérant que la municipalité peut conclure des ententes avec toute personne ou organisme pour faire appliquer le règlement municipal concernant les animaux et percevoir le coût des licences;

Considérant que la S.P.A.D. est un organisme sans but lucratif voué à la protection des animaux qui offre un service de contrôle et protection des animaux;

Considérant qu'il y a lieu pour la municipalité d'exercer un contrôle sur les animaux se trouvant sur son territoire;

Considérant que le contrat de 3 ans vient à échéance le 14 avril 2014;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, unanimement, de renouveler le contrat avec S.P.A.D. pour les services de fourrière sur le territoire de la municipalité jusqu'au 31 décembre 2014 au coût de 2 148.60\$ avant taxes. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents à cet effet.

6.5 CONTRAT – SOGETEL : ENREGISTREMENT DU NOM DE DOMAINE SITE WEB

Résolution numéro 117-04-2014

Considérant que le contrat annuel avec la compagnie Sogetel vient à échéance;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, unanimement, de renouveler le contrat annuel avec la compagnie Sogetel pour l'hébergement du site internet de la municipalité au coût de 263.95\$ avant taxes pour dix (10) ans.

6.6 CONTRAT – GÉNÉRATRICE DRUMMOND – BUREAU MUNICIPAL/ SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 118-04-2014

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par André Lévesque, il est résolu, unanimement, de renouveler le contrat annuel (1er avril 2014 au 31 mars 2015) avec la compagnie Génératrice Drummond pour l'entretien de la génératrice au 379 7e Avenue, Saint-Hélène-de-Bagot au coût de 479,85\$ plus taxes.

6.7 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt des états financiers pour l'exercice 2013.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 RAPPORT SERVICE INCENDIE

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport du service incendie pour le mois de mars 2014.

7.2 ACHATS DU SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 119-04-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

5 boyaux 1 1/2 pour 625\$

5 boyaux 2 1/2 pour 1 000\$

7.3 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFICATION LE RÈGLEMENT 439-2012 : G200 – SYSTÈME D'ALARME AUTRE QU'EN INCENDIE

André Lévesque donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un règlement qui modifiera le règlement numéro 439-2012 : G200 – système d'alarme autre qu'en incendie.

7.4 FORMATION IAAI – TECHNIQUE D'ENTREVUE - ENQUÊTEUR EN INCENDIE

Résolution numéro 120-04-2014

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de permettre à aux pompiers Réjean Brouillard et Marc-André Cheeney d'assister à la formation technique d'entrevue. La formation aura lieu à Blainville le 21 mai 2014 au coût de 143.72 taxes comprises par personne. Que les frais encourus (déplacement et repas) leur soient remboursés.

7.5 DÉMISSION POMPIER – WILLIAM PARRELL

Résolution numéro 121-04-2014

Considérant que William Parrell a donné sa démission comme pompier;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, unanimement, que le conseil municipal accepte la démission de William Parrell comme pompier volontaire. Le conseil municipal remercie Willam Parrell pour ses années données au service des incendies. Qu'une lettre de remerciement lui soit envoyée.

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 RAPPORT DES SERVICES PUBLICS

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport des services publics pour le mois de mars 2014.

8.2 ACHAT DES SERVICES PUBLICS

Résolution numéro 122-04-2014

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

Toile pour le 10 roues..... 180\$ plus taxes

8.3 DEMANDE DE SOUMISSIONS - PAVAGE D'UNE PARTIE DU 2^e RANG

Résolution numéro 123-04-2014

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, que des soumissions soient demandées pour le pavage d'une partie du 2e Rang entre l'autoroute Jean-Lessage et le chemin Courtemanche.

8.4 EMBAUCHE DE M. CHARLES GAUCHER – AU POSTE DE JOURNALIER/VOIRIE

Résolution numéro 124-04-2014

Considérant que la municipalité désire procéder à l'embauche d'un journalier/voirie;

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, unanimement, d'engager M. Charles Gaucher comme journalier/voirie. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous documents relatifs à cette embauche. Il y aura une période de probation de trois mois. M. Gaucher entrera en poste à la mi-avril 2014.

8.5 CONTRAT – GÉNÉRATRICE DRUMMOND – POSTE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE

Résolution numéro 125-04-2014

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par André Lévesque, il est résolu, unanimement, de renouveler le contrat annuel (1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015) avec la compagnie Génératrice Drummond pour l'entretien de la génératrice au 708 rue Principale, Saint-Hélène-de-Bagot au coût de 1 087,51\$ plus taxes.

8.6 DEMANDE DE SOUMISSIONS – RAPIÉÇAGE DU TERRITOIRE AU COMPLÈT DE LA MUNICIPALITÉ

Résolution numéro 126-04-2014

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, que des soumissions soient demandées pour du rapiéçage d'asphalte sur le territoire au complet de la municipalité.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RÉGIE DES DÉCHETS

Aucun rapport.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de mars 2014.

10.2 SERVITUDES - ANCIENNE HALTE ROUTIÈRE

Résolution numéro 127-04-2014

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le Maire et la directrice générale à signer les servitudes (Bell/Hydro-Québec/Vidéotron) d'utilité publique concernant l'ancienne halte routière.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 RAPPORT DES LOISIRS

M. Michel Brouillard nous informe sur les loisirs. Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport des loisirs pour le mois de mars 2014.

11.2 ADHÉSION - LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE

Résolution numéro 128-04-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de renouveler la cotisation pour l'année 2014-2015 à Loisir et Sport Montérégie d'une somme de 150,00\$ plus taxes.

11.3 FOIRE DE L'ENVIRONNEMENT – DEMANDE DE PARTICIPATION

Résolution numéro 129-04-2014

Considérant que le 17 mai prochain aura lieu la Foire de l'Environnement;

Considérant que la municipalité désire participer financièrement à cet événement;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, unanimement, que la municipalité procède à l'achat de 200 arbres au coût de 2\$/ch et 100\$ sera versé en tant que don pour l'achat de deux (2) arbres fruitiers remis en prix de présence.

11.4 PACTE RURAL - CENTRE COMMUNAUTAIRE – ACHAT – FREINS DE SÉCURITÉ DES MODULES DE BASKET-BALL

Résolution numéro 130-04-2014

Considérant que la demande faite au Pacte rural par l'École Plein-Soleil incluant des plaques protectrices pour les murs de gymnase en octobre 2013 a été acceptée;

Considérant que le responsable du Pacte rural a accepté que l'achat de plaques protectrices pour les murs de gymnase soit remplacé par deux freins de sécurité pour les modules de basket-ball;

Considérant que la part demandée au Pacte rural est de 1032,60\$ et la part de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot est de 1 917\$ pour ce projet;

Considérant les soumissions reçues :

- Globe Climbing
1 850\$ plus taxes
- ISI Installations Sports-inter
2 030\$ plus taxes
- Distribution Sports Loisirs
2 162\$ plus taxes

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, unanimement, que la soumission de Globe Climbing soit retenue pour deux (2) freins de sécurité pour les modules de basket-ball au coût de 1 850\$ plus taxes.

12. SUJETS DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 131-04-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 21h50.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché, directrice générale et secrétaire- trésorière



ÉCOCENTRES DE SAINT-HYACINTHE ET ACTON VALE

Saint-Hyacinthe, le 17 avril 2014 – Les écocentres de Saint-Hyacinthe et Acton Vale ont ouverts leurs portes le samedi 12 avril dernier et sont accessibles tous les **samedis et les dimanches de 8 h 30 à 16 h 30**, jusqu'au **30 novembre 2014**.

Les écocentres sont accessibles gratuitement, **sur preuve de résidence**, aux citoyens des 23 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et sont situés au 1880, rue Brouillette à Saint-Hyacinthe et au 68, rue Noël-Lecomte à Acton Vale.

Les **matières admissibles** sont les peintures, les huiles, les filtres à huile et huiles végétales. Idéalement elles doivent être déposées dans leur contenant d'origine ou dans des contenants incassables, fermés et bien étanches en inscrivant clairement le type d'huile dont il s'agit. Les métaux, les pneus déjantés et propres, d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces) et la brique sont également acceptés, de même que les résidus informatiques et électroniques, les résidus de bois et les débris de construction et de démolition (la **quantité est limitée à 3 mètres cubes ou à une remorque domestique d'une grandeur maximale de 4 pi x 8 pi, par jour**). Pour des motifs d'ordre logistique, les remorques dont la dimension est supérieure à celle-ci, ne seront pas admises sur le site des écocentres.

RÉDUISEZ LES FILES D'ATTENTE !

Il est possible pour les utilisateurs des écocentres de contribuer à réduire les files d'attente...

- En triant les matières avant d'arriver aux écocentres.
- En se faisant assister par un parent ou un ami pour procéder plus rapidement au déchargement des matières. **(Le personnel de la Régie n'est pas autorisé à procéder au déchargement des véhicules).**

Nous vous remercions de votre collaboration. Ces petits gestes profiteront à tous !

ATTENTION !!! Les résidus verts (branches, gazon, tourbe et feuilles) ne sont pas acceptés aux écocentres. De plus, les **résidus domestiques dangereux** (mis à part les peintures et les huiles) seront refusés et doivent être apportés à l'une des quatre collectes annuelles de résidus domestiques dangereux.

DEUX SITES ACCEPTENT LES BRANCHES

☰ **Région de Saint-Hyacinthe**
1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe
Lundi au jeudi : 8h30 à 16h15
Vendredi : 8h30 à 12h45
Jusqu'à la fin novembre

☰ **Région d'Acton Vale**
À l'extrémité de la rue Bernier,
Acton Vale
En tout temps

Nos professionnels

ALAIN CASAVANT TIRAGE DE JOINTS INC

RBQ : 5647-4810-01



RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Tirage de joints
- Pose de gypse

1210, 11^e Rang, St-Eugène QC J0C 1J0

Tél. : 819 396-2672

Cell. : 514 208-6848

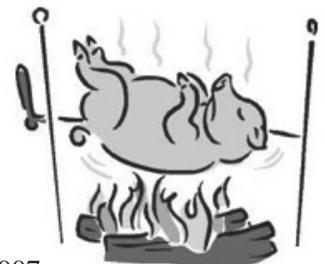
Pour annoncer dans ce journal
contactez Raymond Cartier
au 450 768-5085 ou
raymondcartier@hotmail.com

Buffet Benoit

Buffet chaud et froid pour toutes occasions

*Personnalisez votre buffet avec nos à côtés,
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.*

70, route Quintal, Saint-Liboire J0H 1R0
courriel : bernardbenoit@hotmail.ca • Bernard: 450-793-2010 • Patrick : 450-230-5007



Relais Routier Petit
Truck Stop
 Luc Chicoine

549, 3^e rang, Ste-Hélène, Québec J0H 1M0
 (Autoroute 20, sortie 152)

T.450 791-2771
 F.450 791-2882

- Ouvert 24 heures sur semaine
- Restaurant • Terrasse
- SERVICE RAPIDE • Spéciaux du jour
- Salle de repos • Douche

Resto Relais Routier 152
Truck Stop
Kathou

545, 3^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

AAQ ACCESSOIRES AUTOMOBILES DU QUÉBEC inc.

Stéphan Hébert Président
 Antirouille • Pièces : carrosserie, mécanique et remorque

Vente - Pièces et Service

791, rue Pau-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
 Tél.: 450 381-1100 Fax : 450 381-1101
 aaq@sogetel.net

ROULOTTES A.S. LÉVESQUE
 www.roulotte.ca

Ste-Hélène
 (450) 791-2727

Vente neufs et usagés
 Échange – Pièces – Réparation – Service

430, rue Couture, (sortie 152 de l'autoroute 20) Ste-Hélène

TRANSPORT ALAIN FOREST

PIERRE • SABLE • TERRE • EXCAVATION

336, 2^e Rang, Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0
 Tél. : (450) 791-2875 • Cell. : (450) 779-2220

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Ent.

526, 3^e rang
 Ste-Hélène de Bagot
 J0H 1M0

TRANSPORT
Barth
LA FLEUR inc.

274, 5^e Avenue, Ste-Hélène de Bagot, Qc J0H 1M0
 Cell.:450-278-5322 • Tél. : 450-791-2128
 Fax : 450-791-2702

Marcel et Paul-André Bouthillette senc.
 Agent Ultramar
 Produits pétroliers

450-791-2462 • 450-773-2854 • 888-791-2462
 277- 5^{ième} Avenue, Ste-Hélène-de-Bagot, Qc. J0H 1M0

MARC-ÉTIENNE GAUTHIER
 Franchisé Saint-Hyacinthe et les environs
 Cell. 450 513-0100
 Votre conseiller en nutrition animale

Rabais de 5 \$ sur la première commande

Nourriture & accessoires
 Livraison à domicile gratuite

Courriel : maretgau@hotmail.com

Irrigation
Marcel Girard et fils inc.
 Efficacité & Expérience DEPUIS 1987

Henrico : 450.278-2435
 Cell. Guy : 450.278.2432
 Cell. Gilles : 450.278.2431

521, Rg Ste-Hélène
 Ste-Hélène Qc J0H 1M0



Spécialités
 Projet clé en main
 Pose de portes et fenêtres
 Revêtement extérieur
 Maison Novoclimat
 Garantie Maison Neuve
 Installation de murs et de planchers préfabriqués

RBQ 8348-4337-09

865, Paul-Lussier, Ste-Hélène, Qc J0H 1M0
 Tél.: 450 791.2221 Fax: 450 480.2000

GARAGE C. Hébert inc.



538, 3^e Rang, St-Hélène de Bagot, Qc J0H 1M0

ALAIN HÉBERT, PRÉS.

- Centre de recyclage
- Autos usagées
- Pièces usagées

Tél. : (450) 791-2627
 1-800-667-4973
 Fax : (450) 791-2080



L.G. HEBERT ET FILS LTÉE (ABATTOIR)

Propriétaires
 Antonio Filice
 Mario Cote

428 rue Hébert
 STE-HÉLÈNE DE BAGOT
 Cté Johnson, Qc J0H 1M0

Tél.: (450) 791-2630
 Fax : (450) 791-2968



Famille Croteau
 Complice de votre quotidien!

Daniel Croteau
 Épiciers, propriétaire

MARCHE RICHELIEU

Marché Ste-Hélène
 685, rue Principale
 Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
 Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823



DEGRANDPRÉ
 Puits artésiens
 Puits P Pompes Traitement d'eau

Drummondville : 819 472-3286
 Victoriaville : 819 740-9110
 Fax : 819 472-7402

info@degrandprepuits.com RBQ : 8335-7996-13
 5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9



Acupuncture
 Membre de l'ordre professionnel des acupuncteurs du Québec

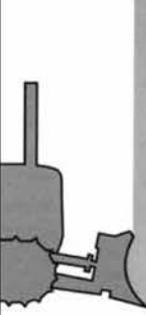
Isabelle Lebrun
 15 600, Grand Rang St-François
 St-Hyacinthe, Québec J2T 5H1
 9155, 2e rang
 St-Hyacinthe, Québec J2R 1W3
 (secteur Ste-Rosalie)

Téléphone: 450 261-7917
 isabellelebrunac@yahoo.com

Bonjour à tous,

Je me présente, Isabelle Lebrun, acupunctrice. Voilà maintenant 13 ans que je pratique l'acupuncture. C'est avec plaisir que je vous annonce que des services d'acupuncture sont maintenant disponibles près de chez vous dans le secteur Ste-Rosalie. En espérant vous rencontrer et répondre à vos besoins.

Au plaisir !



Luc Déry
 terrassement excavation inc.

- Pelle
- Boureur (Bulldozer)
- Rouleau compacteur
- Contrôle laser

780, rue Principale, Ste-Hélène
 Tél.: (450) 791-2154



ÉBÉNISTERIE Sainte-Hélène

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Armoires de cuisine, salle de bain et meubles
- Fabrication sur mesure
- Reparation, décapage et finition

Clément Lapierre
 PROPRIÉTAIRE

450.791.2633
 432, 2^e rue Ste-Hélène [Qc] J0H 1M0

Depuis plus de 25 ans!



Étude notariale
Isabelle Chabot inc.

Notaire & Conseillère juridique



785, rue Principale
 Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
 Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: ichabot@notarius.net www.isabellechabot.com



GARAGE BERTS LORANGE

337, 3^e rang
 Sainte-Hélène
 QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

- Anti-rouille
- Redressement de châssis
- Pose de pare-brise
- Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219



Pierre-Yves Martin
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

770, RUE PAUL-LUSSIER,
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL : (450) 778-7271
Pagette : (450) 223-8818

DF COFFRAGES INC.
RESIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

DAVID FLUET
MARTIN FLUET
PROPRIÉTAIRES

- FONDATION DE TOUS GENRES
- DALLE DE PLANCHER
- SOLAGE
- MINI EXCAVATION
- GRUE 65'
- GESTION DE PROJETS

R.R.D. 48251-6192-04

775, rue Paul-Lussier, Local 240
Ste-Hélène (QUÉBEC) J0H 1M0

TÉL. 450.888.1313

FERME-RÉSIDENCE-COMMERCE-INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION & FILS INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Dany Grenier
Jerry Filion
Sainte-Hélène

Cell.: (450) 223-4481
1-800-808-4481
Tél.: (450) 793-4481

Pierre et Serge Dion
Saint-Liboire

Clinique Laser

Carmen Beaudoin
Infirmière Auxiliaire

- Traitement anti-stress
- Épilation Laser homme et femme
- Extension de cils
- Cesser de fumer en 1 heure
- Certificat cadeau

1980, rue des cascades, Saint-Hyacinthe, J2S 3J5
450.250.5523

Raymond Chabot Grant Thornton
L'instinct de la croissance™

Patrick Marion, CPA, CA
Associé

Cell. : 819 314-1499
marion.patrick@rcgt.com

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 102
330, rue Cormier
Drummondville (Québec) J2C 8B3

Tél. : 819 477-7977
Télé. : 819 477-7799
www.rcgt.com

Comptables professionnels agréés
Membre de Grant Thornton International Ltd

SYLVESTRE & ASSOCIES
AVOCATS S.E.N.C.

Me Maryse Dubé, avocate
1600, Girouard Ouest, bur. 236
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445
Montréal: (514) 866-8445
Télécopieur: (450) 773-2112
Courriel: etude@avocatssylvestre.ca

FERME Le Champ Plein
Bleuetière

Daniel Beaucauge et Carole Lanoie, propriétaires

325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143

Patrick Lapierre

PAYSAGEMENT Lapierre

Tél.: 450.791.2765
Cell.: 450.278.2765

624, 2^e rue
Ste-Hélène, Qc
J0H 1M0

- Entretien complet
- Terrassement
- Plantation
- Pavé-Uni
- Muret
- Déneigement
- Conception & réalisation d'aménagement paysager

Paul Biron B.A.L.L.
Avocat

150, rue Marchand, bureau 101
Drummondville (Québec) J2C 4N1
Téléphone : (819) 477-8741
Télécopieur : (819) 477-7166
Courrier électronique : paulbironavocat@cgocable.ca

ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES
Agence immobilière

Martin Daigle
Courtier immobilier

Cell. : 450-230-1113
Bur. : 450-252-8888
Fax : 450-774-4274
mdaigle@royallepage.ca
www.martindaigle.com

1385, av. Choquette, Saint-Hyacinthe (QC) J2S 6E9

LE RANCH DES PETITS AMIS inc.

- Équitation par le jeu
- Demi-pension
- Forfait carroussel
- Programme P'tit Trot

Sortie 152, autoroute 20
273, rue Edgar, Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0
(450) 791-2239
www.ranchdespetitsamis.com



Ouvert sur réservation

La Coop
Sainte-Hélène

Unimat

Matériaux de construction | Quincaillerie | Peinture | Moulées
Engrais | Semences | Herbicides | Centre de jardin

655, Principale
Ste-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
Tél. : 450.791.2666
Sans frais 1.800.567.5605
Télé. : 450.791.2278
Site Web : coopste-helene.qc.ca



Les Serres St-Eugène

- Confections personnalisées d'annuelles
- Vivaces
- Arbustes

Service d'entretien et réalisation d'aménagement paysager

Robert Normand

1628, rang Brodeur, St-Eugène de Grantham (Québec) J0C 1J0
Tél. : (819) 396-2743 - Fax : (819) 396-3820 - r.normand@explornet.ca



LAVAGE ET EXTERMINATION
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

Andre

Traitement des araignées et des fourmis
Traitement préventif
Travail garanti
Service 7 jours

Technicien diplômé • Estimation gratuite

Tél.: (450) 794-2314
Paget: (450) 223-7223

358, Notre-Dame, Saint-Hugues



Centre de Rénovation A.L. Inc.
Vitrerie Maskoutaine
Serrurerie A.L. Inc.

2740, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe QC
J2R 1P8

Tél. : 450 773-3408
Fax : 450 773-9753

André Leroux
Président
RBQ 2310-0340-16



D ÉCO - DESIGN

Sophie Joubert
propriétaire, décoratrice designer

Services complets de décoration & d'aménagement intérieur

450 791-2328
sur rendez-vous



Excavation Terrassement Résidentiel

Service de mini-pelle
RBQ: 5618-5432-01

- Nivelage de terrain
- Terre de remplissage
- Terre de finition
- Gravier

Benoît Blanchard
450-778-7899



Lise Guillemette
Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900
491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

aux petits soins
Coopérative de solidarité

www.coopauxpetitssoins.com
450 771-0605

ainé(e)s proches-aidant(e)s être deux jeunes familles... Nouveau

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

Journal réalisé par *Raymond Cartier* enr.

Le Bagotier

Procès-verbal • Nouvelles des organismes • Nos places d'affaires

Vous voulez un espace...

Pour vos besoins en imprimerie, communiquez avec *Raymond Cartier*.

450 768-5085 raymondcartier@hotmail.com





Desjardins
Caisse de la
Seigneurie de Ramezay

Coopérer pour créer l'avenir

385, rue Couture
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec)
J0H 1M0 • 450-791-2476



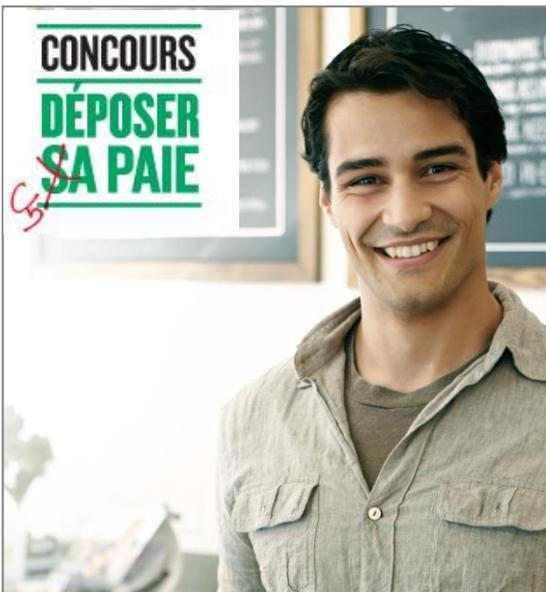
Sur la photo, M. Normand Choquette, directeur général de la Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay accompagne M. Harold Filion.

La Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay plus que jamais préoccupée par le bien-être des jeunes...

C'est du 13 au 15 juin 2014 que se déroulera le Grand Défi Pierre Lavoie auquel participera M. Harold Filion, enseignant en éducation physique et à la santé de l'École Plein Soleil.

Une partie des dons amassés par M. Filion seront remis à l'École Plein soleil pour l'achat de matériel adéquat pour la pratique d'activités physiques.

C'est donc avec plaisir que la Caisse a décidé de verser une somme de 1 000\$ pour le projet de M. Filion et ainsi soutenir l'activité physique et la santé de nos jeunes.



**CONCOURS
DÉPOSER
SA PAIE**

**COUREZ LA CHANCE
DE GAGNER VOTRE PAIE**

RÉSERVÉ AUX 16-30 ANS
En adhérant au dépôt de votre salaire avant le 31 juillet 2014, vous pourriez gagner votre paie!

Pour participer, adhérez au service de dépôt direct et remettez simplement un spécimen de chèque à votre employeur.

desjardins.com/DeposerSaPaie



**LE DÉPÔT DIRECT,
C'EST PRATIQUE!**

Recevez directement dans votre compte les sommes qui vous sont dues.

- Remboursements d'impôt
- Dépôt salaire
- Allocations familiales
- Pensions, rentes et Sécurité de la vieillesse
- Et encore plus!

NOUS SOMMES

NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION